



LE TRANSFO AUX MILLE ÉOLIENNES

Extrait d'une intervention-discussion avec Robert Citton
à l'Amassada de Saint-Victor (12), le samedi 2 mai 2015

parfois des livres de 150 pages où on décompte le moindre petit oiseau, la moindre fleur à protéger. Quand il y a une orchidée rare, elle est notée, etc... Mais c'est uniquement sur le territoire des éoliennes, et ensuite lorsque les éoliennes sont en place, pour les brancher ils font parfois 20 km de tranchée avec un câble de 20 000 volts et là, il n'y a plus d'enquête publique. C'est EDF ou RTE qui est le roi. C'est basé sur une loi qui date de 1906, c'est l'ingénieur général des ponts et chaussées qui donne l'autorisation. Donc les porteurs de projets se retranchent derrière cette loi en disant : « circulez, il n'y a rien à voir », et ils peuvent faire ce qu'ils veulent à partir du moment où ils ont eu le permis, où ils ont construit leurs éoliennes.



Nous avons choisi de publier ici quelques extraits d'une intervention de Robert Citton, que nous avons mis sous forme d'entretien. Pour plus d'informations sur la lutte contre le transformateur de Saint-Victor-et-Melvieu, consultez le site douze.noblogs.org.

Les propriétaires refusent de vendre les 6 hectares que convoite RTE pour son méga-transformateur. Les jeunes agriculteurs qui cultivent ces bonnes terres du causse au sein de l'AOC Roquefort veulent y demeurer. C'est pourquoi, depuis le début de l'année, l'Amassada, une solide cabane aveyronnaise, a été construite collectivement pour matérialiser le refus de laisser ces terres agricoles être bétonnées et industrialisées.

Il y a déjà un transformateur sur la commune, au Planol, il est accompagné de 14 lignes Haute Tension et Très Haute Tension ; impossible de passer à côté. L'an passé, l'ancienne municipalité favorable au méga projet de RTE a été battue au profit d'un nouveau conseil qui y est opposé. Face à ce revers dans les urnes, RTE et la préfecture tentent désormais de passer en force : ils annoncent, avant même d'avoir consulté la population, l'obtention d'une Déclaration d'Utilité Publique pour la fin 2015. Celle-ci leur donnerait force de loi pour passer outre l'avis des habitants, des élus, des propriétaires et des agriculteurs, et commencer à déclasser et exproprier les terrains.

Dans notre département, mais aussi dans l'est du Tarn et le nord de l'Hérault, les promoteurs d'énergies renouvelables s'impatientent. En effet, le méga-transformer de Saint-Victor - payé avec des deniers publics - leur ouvrirait de nouvelles perspectives commerciales. Leurs centrales énergétiques ne répondant en rien à des besoins locaux, leur production a en effet une seule vocation : être envoyée et vendue au moyen de lignes THT sur les marchés européens et mondiaux. Pour cela, l'électricité a besoin d'être concentrée et transformée. Ce n'est donc pas que d'un transfo dont il est question pour notre région, mais d'une véritable Zone Industrielle de l'Énergie qui s'organisera tout autour.

capacité de celui Couffrau, et Couffrau ils ne peuvent le faire que si ils font le poste de 400 000 V à Saint-Victor. C'est donc le nœud du problème.

La prochaine étape du projet est l'enquête publique, y en a-t-il déjà eu au sujet des éoliennes ?

Je suis arrivé à la retraite en 2003 à Belmont-sur-Rance. Il y avait un projet de 33 éoliennes sur Mounès, Belmont et Murasson. Quand on a vu ça, on a tout de suite été attristé, on s'est demandé : « mais qu'est-ce qu'il vont nous faire ? » On a commencé à s'intéresser au problème, on s'est battu pendant quelques années, on a fait des réunions publiques, on a essayé de faire bouger les gens. En même temps qu'il y avait ce projet à Belmont, il y en avait un autre à Barre, c'est dans le département du Tarn, de l'autre côté de la colline, et là, on a participé à notre première enquête publique. J'ai une formation d'ingénieur, alors quand je suis allé à l'enquête publique, j'ai pris le dossier, je l'ai bien étudié et j'ai trouvé plein d'arguments qui allaient contre ce projet : les propriétaires fonciers n'avaient pas donné leur accord, ils empruntaient des chemins ruraux privés pour amener le matériel, enfin j'ai monté un dossier et j'étais content tout plein en me disant : « avec un dossier aussi solide, moi ingénieur bac +5, le commissaire enquêteur va refuser le projet. » Et bien non. Pas du tout. Tous les arguments que j'avais donnés ont été balayés et il a donné un avis favorable. Et ensuite, avec mon épouse, on a participé à plein d'enquêtes publiques. À chaque fois, on a développé beaucoup d'arguments, mais il n'y a jamais eu aucun commissaire enquêteur qui les a pris en compte, ils finissaient toujours par dire « avis favorable ». Alors on s'est dit : « il y a autre chose à faire », parce que la voie légale ne sert strictement à rien. Vous avez beau développer tous les arguments, à un moment donné vous êtes devant un blocage administratif.

Une des premières aberrations que j'ai trouvée dans tous ces projets, c'est que pour poser les éoliennes il y a une enquête publique avec tous les éléments du projet et une étude d'impact très circonscrite, et

Comment vont-ils s'y prendre ?

Ils vont commencer par modifier tous les petits transformateurs autour de Saint-Victor. Ils ont déjà commencé : ceux de Sévérac-le-Château et de Millau ont été agrandis. Puis ils ont pour projet d'agrandir ceux de Lauras, d'Onet-le-Château, et le vieux transformateur de Saint-Victor-et-Melvieu (celui du Planol). Il fait actuellement 100 MW, et ils veulent rajouter 170 MW. Ensuite, ils veulent construire de grands transformateurs, un à Fondamente et un à Brusque, pour le sud-Aveyron. Celui de Fondamente doit coûter 3.900.000 euros, celui de Brusque aux environs de 6.000.000, et pour évacuer l'électricité, ils vont nous construire une ligne aérienne de 225 000 V, qui va faire à peu près 20 km de long entre Brusque et Couffrau et qui va coûter 15.000.000 d'euros, un bel investissement... Tout ça pour évacuer l'électricité des 80 éoliennes pour lesquelles ils ont déjà les permis dans le sud-Aveyron. A Mélagues, il y a un permis pour 19 éoliennes et un second pour 14 de plus. Ensuite, de l'autre côté vous avez Brusque, où le permis a été donné dernièrement : il y a 7 éoliennes. Un peu plus loin vous avez le Merdélou, ils en avaient déjà 12 et il y a un nouveau permis pour 7. Si on calcule juste ça, ça fait 47. Après vous remontez légèrement en longeant la limite avec l'Hérault, vous avez Tauriac-de-Camarès où il y en a 8, Montagnol où il y en a 8 et Fondamente où il y en a 6. Tout ça c'est la bordure sud du département. Et toutes ces lignes qui partent des éoliennes vont aller au transformateur de Brusque et de là, par la ligne de 225 000 V, jusqu'à Couffrau. Le transformateur de Fondamente, quant à lui, est sur la ligne Lauras-Bédarieux, c'est une 63 000 V qui remonte à Saint-Victor.

Et de là, grâce à leur nouveau projet de méga-transfo 400.000 volts (et 2100 MW), ils pourraient envoyer l'électricité jusqu'en Espagne et au Maroc en se reliant à la ligne 400 000 V qui passe à Saint-Victor. Elle part du Massif Central pour aller du côté de Perpignan. Elle ne s'arrête nulle part, c'est une autoroute. Et là ils feront un arrêt au milieu, à Saint-Victor. Et ils veulent la doubler dans les années qui viennent... Vous voyez donc que tout est lié dans ces projets de construction : ils ne peuvent faire le transformateur de Brusque que si ils augmentent la



Comment avez-vous appris l'existence du projet de mégatransformateur à Saint-Victor ?

On a été alerté en 2010 par des habitants qu'il y avait ce projet de transformateur à Saint-Victor, sorti comme ça d'un chapeau. C'est apparu sur un document de la mairie, un jour, par hasard. Mais en fait c'était déjà en gestation depuis 2 ou 3 ans. J'ai eu l'honneur et l'avantage d'être membre de la Fédération pour la Vie et la Sauvegarde des Grands Causses qui est une fédération d'associations agrées auprès de la Préfecture. Et à ce titre, à chaque fois qu'il y avait une enquête publique ou une réunion de concertation à laquelle étaient convoquées les associations de défense de l'environnement, on y allait. Alors, lorsque le projet est sorti de terre, il y a eu la période de concertation, c'est dans la procédure. On a loupé la première réunion. Dans le compte-rendu, Alain Marc [Sénateur UMP de l'Aveyron] dit : « je suis très favorable au transformateur et les gens de Saint-Victor s'y habitueront. » Et tous les gens présents étaient d'accord. À la deuxième réunion, j'y suis allé avec mon argumentaire, j'ai parlé, et lorsqu'il y a eu le vote, on était 50/50, la moitié pour, et l'autre moitié contre. Ensuite, il y a eu la troisième réunion à la préfecture de Rodez. Et lors de cette réunion-là, plus personne ne s'est prononcé pour le transformateur, personne n'a voulu voter. Les gens commençaient à comprendre. Sauf que dans la législation, le Sous-Prefet a le droit de décider. Donc il a dit : « puisque personne ne se prononce, je vais prendre la décision », et il a choisi le lieu parmi plusieurs possibilités. Bon, la réunion de concertation, vous êtes tout content, vous entendez « concertation » et vous vous dites : « on va nous consulter sur la nécessité de faire un transformateur, sur le bien-fondé du projet ». Mais pas du tout, la concertation c'est pour analyser le lieu où il y aura le moindre impact, on vous donne le choix parmi deux ou trois lieux qui sont tous sur la commune de Saint-Victor, et on discute uniquement de l'emplacement. On te donne une carte, tu ne sais même pas où c'est, et eux ils t'expliquent : « là on mettra une grande haie pour cacher le transfo... » Mais c'est pas une concertation, il donnent un os à ronger en disant « on a concerté les gens », mais finalement ça

n'a aucun effet réel.

En quoi consiste techniquement le projet de transformateur et les infrastructures qui l'accompagneraient ?

En 2005, on a constaté avec mon épouse que la Préfecture de l'Aveyron avait édité un livre intitulé Réflexion cadre pour le développement des éoliennes en Aveyron. À la page 23 de ce livre, ils disaient que le gros problème de l'éolien en Aveyron c'est que le réseau électrique est saturé et qu'on ne peut plus évacuer. Et ils précisaiient même qu'en 2005 on ne pouvait évacuer que 70 mégawatts [une éolienne industrielle produit entre 2 et 3 MW] et qu'ensuite on ne pourrait plus rien évacuer. Donc ils sont obligé de faire circuler l'électricité par d'autres lignes 225.000 V : c'est un dispatch de Toulouse qui distribue l'électricité, quand il y a une ligne qui se met en surcharge on utilise une autre ligne, puis une autre ligne et une autre ligne, etc. Cela fait donc dix ans que la Préfecture sait qu'il y a une surcharge du réseau. Mais elle a continué à donner des permis pour les constructions d'éoliennes pendant encore 2 ou 3 ans, mettant ainsi le réseau délibérément en surcharge. C'est là qu'on est arrivé à 94 éoliennes en Aveyron, et il y a eu en particulier un projet de 29 éoliennes à Salles-Curan, qui ne pouvaient pas être branchées sur le réseau classique. Donc ils ont érigé leurs 29 éoliennes et ils se sont construits un transformateur privé de 20 000 volts qui est sous une ligne qui part de Saint-Victor et qui va à Rodez et Onet-le-Château. Leur poste est un poste en coupure, donc quand il y a de la place sur le réseau ils envoient l'électricité, mais si le réseau est en surcharge, ils arrêtent. Comme quoi ils gagnent quand même de l'argent, parce qu'ils arrivent à faire travailler leurs éoliennes sans vendre toute l'électricité qu'ils produisent.

On en est maintenant à 128 éoliennes qui ont le permis de construire, ça fait à peu près 280 mégawatts. Mais toutes ces éoliennes ne pourront fonctionner que si ils font le transformateur de 400 000 volts de Saint-Victor. La seule façon d'évacuer, c'est de réorganiser tout le système électrique.